

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le

S²LO

ID : 017-211702998-20250619-DEL2025_107-DE

ANNEXE N°1



Rapport de présentation du COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif 2024 retrace l'intégralité des opérations effectuées par la collectivité et rappelle les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

Il permet de constater les résultats comptables de l'exercice.

Comme à chaque étape budgétaire, ce document comptable est accompagné d'un rapport de présentation qui facilite la lecture des maquettes budgétaires et améliore la transparence de gestion.

Ce compte administratif présente le résultat comptable de l'exercice 2024 qui sera repris lors du budget supplémentaire 2025.

Table des matières

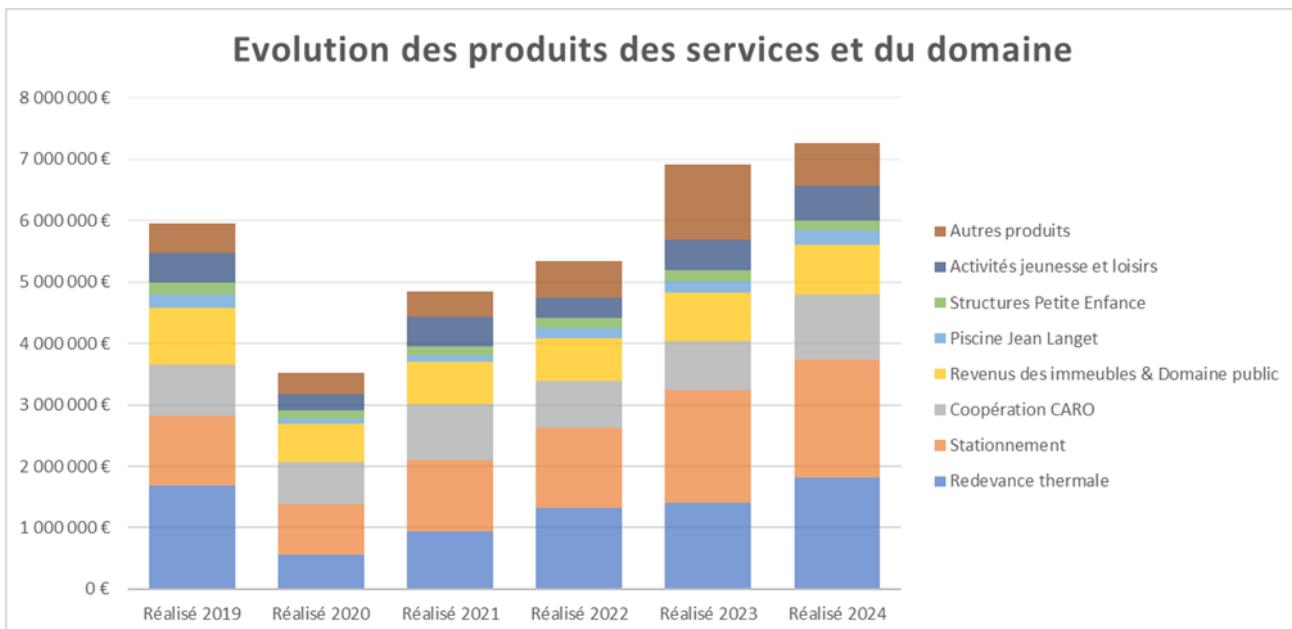
BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3
Les produits des services (chapitre 70) et du domaine (chapitre 75) : 7,3 M€.....	3
Les impôts, taxes et recettes fiscales (chapitres 73 et 731) : 22,4 M€.....	4
Les dotations et participations (chapitre 74) : 8,3 M€	5
Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) : 1 M€.....	7
Les autres recettes : 1,1 M€	7
BUDGET PRINCIPAL : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	8
Les charges à caractère général (chapitre 011) : 7,7 M€	8
Les dépenses de personnel (chapitre 012) : 17,2 M€.....	10
Les subventions versées (chapitre 65) : 3,4 M€.....	11
Les charges financières (chapitre 66) : 0,8 M€.....	12
Les autres charges : 5,3 M€	12
BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	13
Affectation du résultat, taxes et FCTVA (chapitre 10) : 7,5 M€.....	13
Les subventions et participations (chapitre 13) : 4 M€	14
Le financement par emprunt (chapitre 16) : 2,9 M€.....	14
BUDGET PRINCIPAL : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15
BUDGET PRINCIPAL : LE RESULTAT GLOBAL	18
LE BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE	19
LE BUDGET ANNEXE CAMPING	21
LE BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR.....	23
LE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE.....	25

BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
002 Résultat de fonctionnement reporté	2 989 801 €	3 165 965 €	176 164 €	5,89%
013 Atténuations de charges	239 913 €	352 363 €	112 450 €	46,87%
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 489 136 €	4 928 762 €	439 626 €	9,79%
73 Impôts et taxes	315 729 €	312 191 €	-3 538 €	-1,12%
731 Fiscalité Locale	21 708 707 €	22 064 347 €	355 640 €	1,64%
74 Dotations et participations	8 123 287 €	8 324 194 €	200 907 €	2,47%
75 Autres produits de gestion courante	2 421 522 €	2 332 821 €	-88 701 €	-3,66%
76 Produits financiers	391 €	468 €	77 €	19,73%
77 Produits exceptionnels	392 615 €	1 075 883 €	683 268 €	174,03%
78 Reprise sur provisions	151 932 €	170 910 €	18 978 €	12,49%
Recettes réelles de fonctionnement	40 833 033 €	42 727 903 €	1 894 871 €	4,64%
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	408 172 €	547 409 €	139 237 €	34,11%
Total Recettes	41 241 205 €	43 275 312 €	2 034 108 €	4,93%

Les produits des services (chapitre 70) et du domaine (chapitre 75) : 7,3 M€

L'année 2024 connaît une hausse du chapitre 70 (Produits des services et du domaine) de + 440 K€ et une baisse du chapitre 75 (produits de gestion courante) de - 89 K€.



La redevance thermale est en augmentation de + 420 K€ par rapport à 2024. Cette augmentation est liée pour partie à une régularisation en 2024 de recettes 2023 à hauteur de 131 K€. Après retraitement, l'augmentation entre les 2 années se limite à 159 M€.
 S'agissant de la fréquentation 2024, elle est en hausse de + 4 % par rapport à 2023 (15 720 curistes en 2024 contre 15 105 en 2023) : **1 822 K€**

A noter qu'en 2023, au chapitre 75, un reversement exceptionnel de 535 K€ correspondant à l'excédent du budget lotissement a été constaté, expliquant une baisse du chapitre.

Les droits de stationnement (horodateurs et FPS) évoluent de + 69 K€ par rapport à 2023 : **1 909 K€**

Les coopérations avec la CARO génèrent des recettes de : **1 194 K€**
 Il s'agit de refacturations à la CARO de fournitures, de prestations effectuées et de charges de personnel. Ces recettes augmentent de 309 K€ par rapport à 2023 car en 2024 a eu lieu, en plus de la refacturation 2024, un rattrapage au titre de l'année 2023.

Les revenus des immeubles dont la Ville est propriétaire, ainsi que les **redevances d'occupation du domaine public** sont en baisse de 4 K€ et s'élèvent à : **798 K€**

Les ventes de repas servis dans les cantines scolaires représentent + 22 K€ par rapport à 2023, du fait de l'augmentation des tarifs (année scolaire 2023/2024) et de la révision de la grille des quotients familiaux (moins de familles dans la tranche 1 au tarif le plus faible) : **362 K€**

Les recettes de la piscine Jean LANGET, en hausse de + 27,30 % par rapport à 2023, continuent à évoluer avec la fréquentation (83 280 entrées en 2024 contre 72 908 en 2023) : **231 K€**

Les recettes des structures petite enfance (crèche et halte-garderie) sont quasi stables par rapport à 2023 : **169 K€**

Les redevances des activités de loisirs (centre de vacances...) s'élèvent à : **197 K€**

Les impôts, taxes et recettes fiscales (chapitres 73 et 731) : 22,4 M€

Ces recettes représentent 52 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville. Elles constituent donc sa principale ressource.

Fiscalité Directe Locale	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Évolution 2024 / 2023
Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB)	18 124 341 €	18 807 420 €	683 079 € 3,77%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	721 971 €	625 606 €	-96 365 € -13,35%
TH sur les locaux vacants (THLV)	153 011 €	278 603 €	125 592 € 82,08%
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB)	58 915 €	64 409 €	5 494 € 9,33%
Rôles complémentaires et supplémentaires	145 673 €	220 631 €	74 958 € 51,46%
Total inclus dans le chapitre 73	19 203 911 €	19 996 669 €	792 758 € 4,13%
Compensations des exonérations fiscales	1 441 780 €	1 502 311 €	60 531 € 4,20%
Montant global de la fiscalité reçue	20 645 691 €	21 498 980 €	853 289 € 4,13%

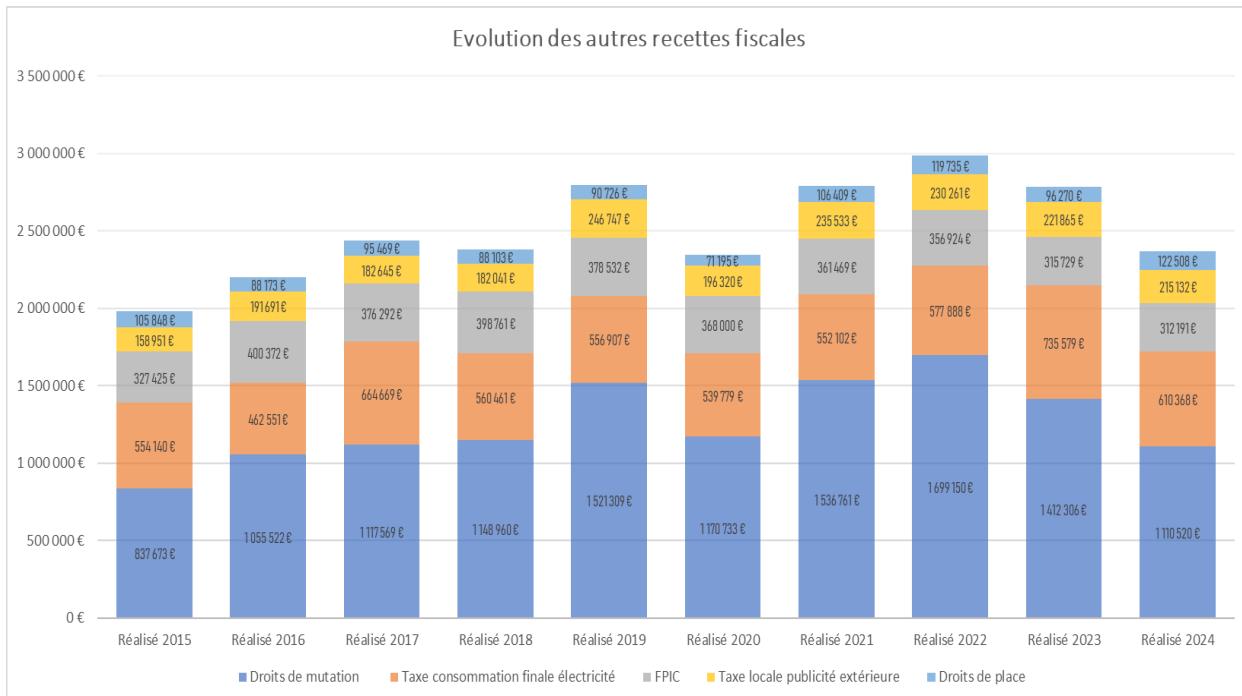
Les recettes fiscales évoluent de + 4,13% entre 2023 et 2024, notamment grâce à la revalorisation des valeurs locatives des locaux d'habitation fixée à + 3,9 % par l'Etat.

La baisse de - 13,35 % observée en matière de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires s'explique par les régularisations effectuées en 2024 par la DDFIP du fait des bases d'impositions erronées suite à la mise en place du service en ligne « Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI) » en 2023.

En effet, suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, une mise à jour de l'occupation des logements a été initiée par la DGFIP en 2023. Cette situation s'est traduite par des variations d'assiette atypiques pour la Ville (+ 23,3 % sur la THRS et + 57,3 % sur la THLV).

Par ailleurs, des erreurs ont également été signalées en 2024 sur la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants. Ces erreurs sont actuellement en cours de régularisation par la DGFIP, ce qui va générer une baisse des bases d'imposition de THLV en 2025 et des dégrèvements à la charge de la collectivité.

Les autres recettes fiscales et leur évolution :



Les droits de mutations fluctuent en fonction du marché immobilier. Celui-ci reste affecté par le niveau des **taux d'emprunt** et les conditions d'octroi des crédits. La baisse constatée en 2023 (- 17 % par rapport à 2022) se poursuit en 2024 (- 21,37 % par rapport à 2023).

1 111 K€

La **TICFE** baisse de 20,27 % par rapport à 2023 mais augmente de 6 % par rapport à 2022. Pour mémoire, l'année 2023 était une année de transition suite à la mise en œuvre de la réforme par l'Etat et engendrait une recette exceptionnelle.

610 K€

Le **FPIC** connaît une légère baisse (- 1,12 %)

312 K€

La **Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)** suit la même tendance (- 3,03 %) suite au démontage d'enseignes

215 K€

Les **droits de place** sont en hausse de + 27,26 % par rapport à 2023

123 K€

Les dotations et participations (chapitre 74) : 8,3 M€

La **Dotation Globale de Fonctionnement** a légèrement augmenté en 2024 grâce à la DSU. Cependant, l'évolution reste très inférieure à l'inflation subie par la Ville de Rochefort sur ses charges :

5 054 K€

Concours de l'Etat	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Évolution 2024 / 2023	
Dotation Globale Forfaitaire (DGF)	2 854 363 €	2 827 254 €	-27 109 €	-0,95%
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	1 514 598 €	1 603 748 €	89 150 €	5,89%
Dotation Nationale de Péréquation (DNP)	671 048 €	623 301 €	-47 747 €	-7,12%
	5 040 009 €	5 054 303 €	14 294 €	0,28%

Les **allocations compensatrices** des exonérations de fiscalité directe locale viennent compenser la perte de recettes que subit la Ville sur les exonérations de taxes foncières décidées par l'Etat (locaux industriels, personnes de conditions modestes, logements sociaux quartiers prioritaires de la politique de la ville ...). Ces allocations sont en augmentation de + 4,2% (+ 61 K€) par rapport à 2023 (revalorisation des bases)

1 502 K€

Enfin, le **financement des postes et des actions** liées aux activités de la Ville (gestion des titres sécurisés, organisation des élections, gestion des espaces publics, CAF...) s'établit à :

1 670 K€

Participations et subventions reçues	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Évolution 2024 / 2023	
Etat (dont dispositifs Leader, CUI ...)	275 339 €	286 560 €	11 221 €	4,08%
CAF (dont dispositif VACAF) et MSA	1 095 541 €	1 174 479 €	78 938 €	7,21%
Régions	31 201 €	31 471 €	270 €	0,86%
Départements	33 000 €	32 000 €	-1 000 €	-3,03%
Divers (sponsors patinoire, frais de scolarité ...)	107 736 €	145 048 €	37 312 €	34,63%
	1 542 817 €	1 669 557 €	126 740 €	8,21%

Il s'agit essentiellement des recettes de la CAF qui participe aux actions menées dans les secteurs de l'Enfance et de la Jeunesse à hauteur de 1 174 K€. Ces financements CAF ont augmenté de 79 K€.

Les actions financées sont les suivantes :

Détail des actions financées	Réalisé 2024
Crèche	590 234 €
Halte-garderie P'tits pécheurs de lune	299 321 €
Accueils périscolaires	161 758 €
Année Loti	88 769 €
Participations CUI Compte Unique d'Insertion	88 237 €
Elections & titres sécurisés	84 632 €
Patinoire	79 600 €
Projet éducatif local	57 578 €
Relais assistantes maternelles	52 066 €
Utilisation des gymnases par les collèges & lycées	43 471 €
Patrimoine - Ville d'art & d'histoire	31 500 €
Colo apprenantes	25 346 €
Actions jeunesse	21 608 €
Communes - Remboursement frais de scolarité	18 643 €
Dispositif démat° Etat Civil - COMEDEC	13 278 €
Giep Parking Roy Bry	12 216 €
Divers	1 300 €
	1 669 557 €

La **Dotation Générale de Décentralisation** annuelle pour financer le service Hygiène et contrôle d'Urbanisme est constante à :

72 K€

Le FCTVA sur les dépenses d'entretien en fonctionnement des équipements publics est stable entre 2023 et 2024 :

23 K€

Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) : 1 M€

Depuis la mise en place de la nomenclature M57, les produits exceptionnels ne contiennent plus que les cessions de patrimoine et les régularisations comptables.

La Ville a réalisé 3 ventes immobilières importantes en 2024 :

- Immeuble sis 10 Rue Pujos à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour 567 K€
- Maison sis 46 Avenue Wilson à la SCI Studio Nova pour 259 K€
- Terrains sis zone de l'Arsenal à la CARO pour 81 K€

Elle a également vendu des véhicules et matériels pour 76 K€

Les autres recettes : 1,1 M€

Les atténuations de charges (chapitre 013) : 0,4 M€

Elles comprennent les arrêts maladie indemnisés. Pour rappel, ils sont pris en charge par la Collectivité et sont remboursés pour partie par la CPAM ou l'assurance.

Les reprises de provisions (chapitre 78) : 0,2 M€

Chaque année, les provisions constituées l'exercice précédent sont intégralement reprises, les nouveaux besoins de provisions identifiés et de nouvelles provisions (en dépenses) sont constitués. Le reste à charge correspond à la différence entre les provisions et les reprises.

Pour information, les nouvelles provisions inscrites en dépenses s'élèvent à 0,2 M€.

Les opérations d'ordre de transferts entre sections (chapitre 042) : 0,5 M€

En recettes de fonctionnement, elles comprennent notamment les amortissements de subventions et les travaux en régie. Elles sont transférées au chapitre 040 en dépenses d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
011 Charges à caractère général	7 090 270 €	7 741 328 €	651 058 €	9,18%
012 Frais de personnel et charges assimilées	16 497 125 €	17 181 896 €	684 771 €	4,15%
014 Atténuations de produits	612 449 €	582 470 €	-29 979 €	-4,89%
65 Autres charges de gestion courante	3 379 440 €	3 440 155 €	60 715 €	1,80%
66 Charges financières	725 756 €	816 695 €	90 939 €	12,53%
67 Charges exceptionnelles	10 635 €	26 762 €	16 127 €	151,64%
68 Dotations aux provisions	132 910 €	201 130 €	68 220 €	51,33%
Dépenses réelles de fonctionnement	28 448 585 €	29 990 436 €	1 541 851 €	5,42%
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 431 748 €	4 470 226 €	1 038 478 €	30,26%
Total Dépenses	31 880 333 €	34 460 662 €	2 580 329 €	8,09%

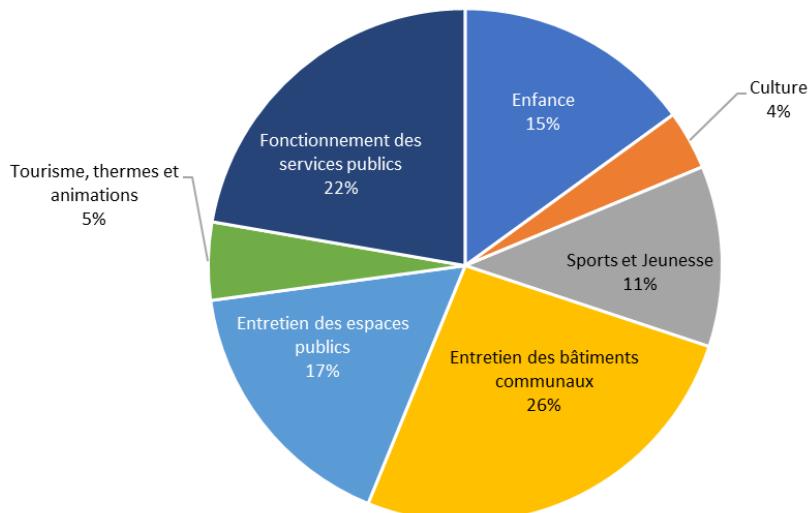
Les charges à caractère général (chapitre 011) : 7,7 M€

Ces charges représentent près de 26 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville et augmentent de 9,18 % par rapport à 2023.

Expliquent notamment cette évolution :

- L'augmentation des tarifs des repas de restauration scolaire par la cuisine centrale
- La location de la patinoire (régularisation comptable 2023)
- Les frais de gardiennage
- L'augmentation des frais d'assurance

Répartition par secteurs



Les charges de fonctionnement des activités de la Ville sont réparties comme suit :

Détail des charges par secteur	Mandaté en 2024
ENFANCE	1 161 645 €
Cantines	823 794 €
Crèches et garderies	171 748 €
Ecoles	123 031 €
Accueils périscolaires	40 463 €
Divers affaires scolaires	2 609 €
CULTURE	287 960 €
Musée Hêtre de Saint Clément	163 243 €
Patrimoine culturel, Conservatoire Bégonia	55 838 €
Maison Loti	47 711 €
Théâtres et spectacles vivants	1 853 €
Divers affaires culturelles	19 315 €
SPORTS ET JEUNESSE	255 810 €
Piscine	51 408 €
Centres de vacances (minicamps, séjours ...)	44 465 €
Diverses activités pour les jeunes	46 998 €
Gymnases, salles de sports	32 928 €
Centres de loisirs Ti Vac	40 295 €
Stades	12 017 €
Diverses activités sportives	11 274 €
Jeux olympiques 2024	8 975 €
Divers équipements (boulodrome ...)	7 450 €
TOURISME THERMES ET ANIMATIONS	1 004 387 €
Patinoire (dont location structure 585 K€ pour 2 années)	624 957 €
Sœurs Jumelles (sécurité et prévention)	108 744 €
Stéréoparc (sécurité et prévention)	99 868 €
Thermes	98 702 €
Animations diverses	57 897 €
Divers Tourisme	14 219 €
ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS	1 289 940 €
Espaces verts et mobiliers urbains	633 254 €
Voiries	233 546 €
Eclairage public	234 703 €
Propreté urbaine et gestion des déchets	188 436 €
ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX	2 017 608 €
Fluides	1 152 778 €
Energies des bâtiments communaux divers	496 660 €
Parc auto	368 170 €
FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS	1 723 976 €
Fournitures et matériel administratif	408 297 €
Activités RH, Urbanisme, communication, accueil, élections, cimetières	381 007 €
Finances (impôts, conventions financières)	352 126 €
Informatique (maintenances, téléphonie)	294 692 €
Affaires juridiques (assurances, contentieux)	287 854 €
	7 741 327 €

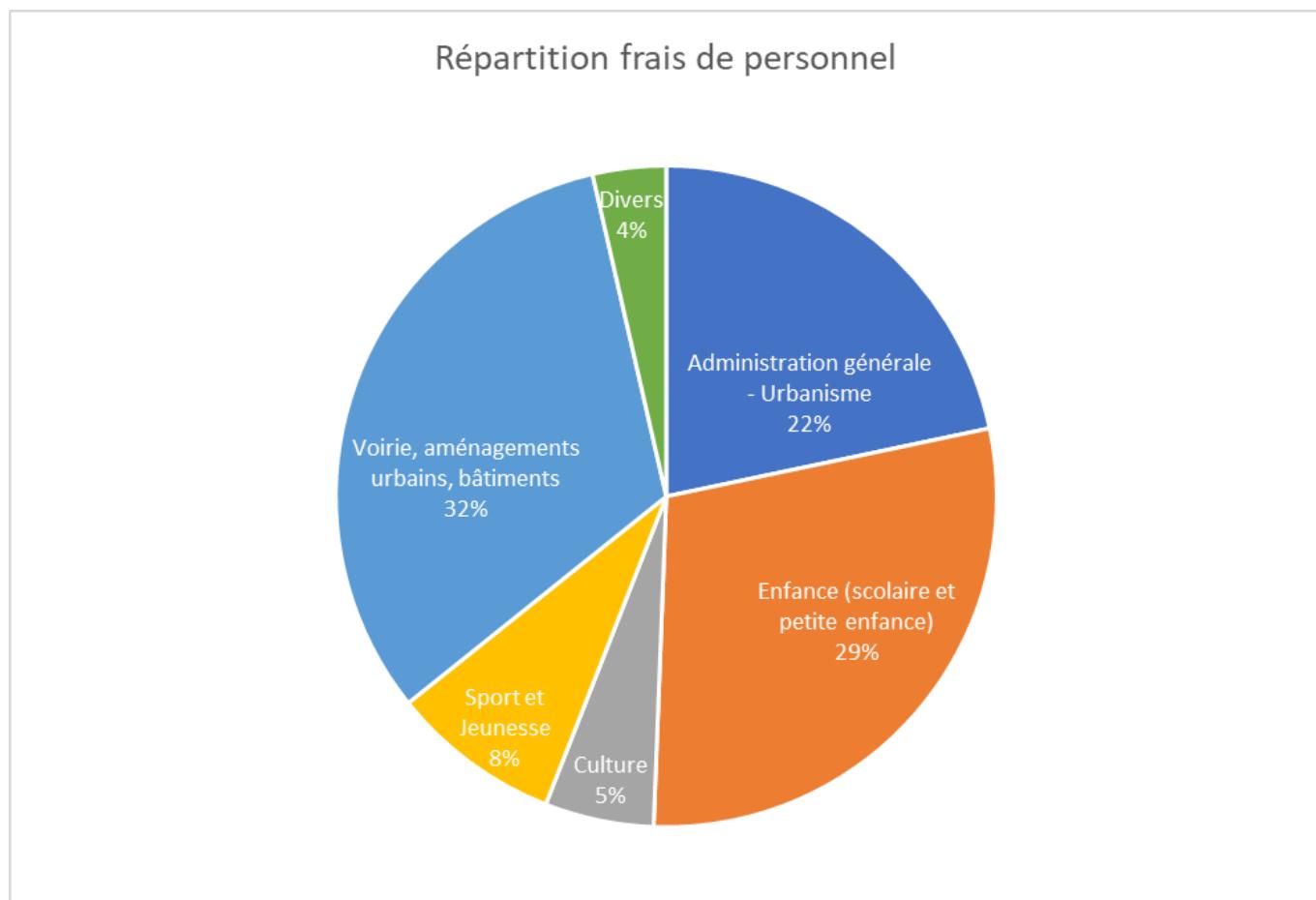
Les dépenses de personnel (chapitre 012) : 17,2 M€

La masse salariale représente plus de 57 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le taux de réalisation 2024 de ces charges est de 97,11 %.

Elle augmente de 685 K€ entre 2023 et 2024 en raison des mesures et mouvements de 2024 mais aussi par l'effet année pleine de ceux de 2023. Ainsi, ont un impact :

- l'augmentation du point d'indice au 1er juillet 2023
- l'augmentation du SMIC horaire au 1er mai 2023, au 1er janvier 2024 et au 1er novembre 2024
- les augmentations de régimes indemnitaire appliqués au 1er octobre 2023 et au 1^{er} octobre 2024
- le GVT (avancement d'échelons et de grades, promotions internes)
- les nouveaux recrutements 2023 et 2024
- l'augmentation du nombre de bénéficiaires des titres restaurant

La répartition des frais de personnel par secteurs ne connaît pas d'évolution par rapport à 2023 :



Les subventions versées (chapitre 65) : 3,4 M€

La subvention versée au **CCAS** permet de financer son fonctionnement, son personnel et son intervention dans des domaines variés et s'élève à :

1 203 K€

La Commune finance, comme le prévoit la loi, 2 écoles privées Rochefortaises sur la base réglementaire du coût de scolarité et du nombre d'élèves accueillis (+ 21 K€ par rapport au CA 2023) pour un montant total de :

230 K€

La charge liée aux **indemnités des élus** s'élève à :

274 K€

Les dépenses liées aux **admissions en non-valeur et aux créances irrécouvrables** s'élèvent à :

51 K€

Enfin, la Ville contribue au financement du **tissu associatif local** pour un montant cumulé de :
Ce montant est relativement stable par rapport au CA 2023 (1 607 K€)

1 632 K€

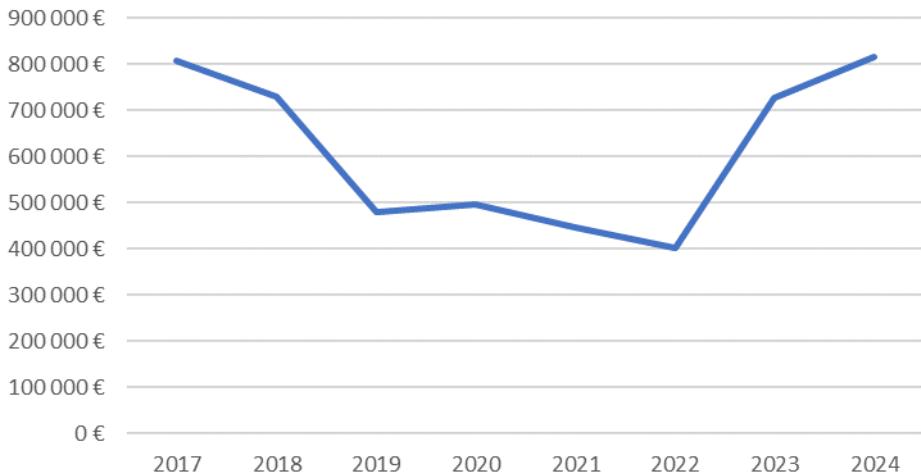
Les politiques locales subventionnées sont les suivantes :

Subventions aux associations	CA 2024
Politique sociale solidarité	713 261 €
Enfance jeunesse	371 061 €
Autres actions sociales	310 200 €
Maison de service public	28 000 €
Service civique Senior	4 000 €
Politique culturelle	478 440 €
Théâtre	390 000 €
Autres actions culturelles (musique, patrimoine ...)	88 440 €
Politique sportive	279 800 €
Associations sportives	279 800 €
Politique enfance	24 492 €
Projets scolaires	24 492 €
Autres domaines	136 730 €
Centre International de la Mer	65 000 €
Activité thermale	28 000 €
Action cœur de Ville	19 000 €
Diverses associations (dont amicale du personnel)	24 730 €
Total général	1 632 723 €

Les charges financières (chapitre 66) : 0,8 M€

En 2024 les intérêts de la dette augmentent de + 91 K€ poursuivant la tendance engagée en 2023. Cela s'explique principalement par la hausse continue des taux bancaires amorcée depuis septembre 2022.

Evolution des charges d'intérêts



Les autres charges : 5,3 M€

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : 0,03 M€

Depuis la mise en place de la nomenclature M57, ce chapitre comprend essentiellement des régularisations comptables telles que les annulations de titres sur exercices antérieurs.

Les provisions (chapitre 68) : 0,2 M€

Depuis 2021, le Trésor Public demande la création de provisions pour risques sur les impayés représentant au minimum 15% des créances douteuses émises depuis plus de 2 ans. Sur cette base, le Conseil Municipal a délibéré pour constituer une provision globale pour créances douteuses de 201 K€ en 2024.

Les atténuations de produits (chapitre 014) : 0,6 M€

Ce chapitre comprend notamment l'attribution de compensation versée à la CARO pour 600 K€, en stabilité par rapport à 2023. Il intègre également des remboursements de frais de fourrière et la prise en charge des dégrèvements sur les logements vacants

Les opérations de transfert entre sections (chapitre 042) : 4,5 M€

Il s'agit des dotations aux amortissements des biens. Elles sont transférées au chapitre 040 en recettes d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024/2023	
10 Dotations, fonds divers et réserves	6 474 277 €	7 480 124 €	1 005 847 €	15,54%
13 Subventions d'investissement	3 607 802 €	3 960 738 €	352 936 €	9,78%
16 Emprunts et dettes assimilées	4 441 149 €	2 900 000 €	-1 541 149 €	-34,70%
20 Immobilisations incorporelles	7 794 €	9 481 €	1 687 €	21,65%
21 Immobilisations corporelles	23 252 €	39 088 €	15 836 €	68,11%
23 Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	0,00%
26 Participations et créances rattachées	300 €	0 €	-300 €	0,00%
27 Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €	0,00%
Recettes réelles d'investissement	14 554 574 €	14 389 431 €	-165 143 €	-1,13%
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 431 748 €	4 470 226 €	1 038 478 €	30,26%
041 Opérations patrimoniales	642 893 €	53 002 €	-589 891 €	-91,76%
Total Recettes	18 629 215 €	18 912 659 €	283 444 €	1,52%

Affectation du résultat, taxes et FCTVA (chapitre 10) : 7,5 M€

Ce chapitre se compose de :

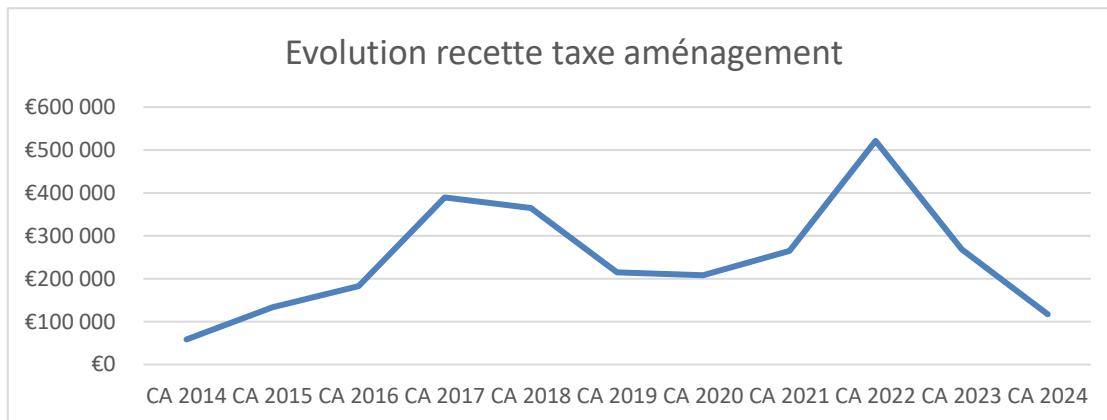
	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evolution	
Affectation du résultat	4 730 892 €	6 194 906 €	1 464 014 €	30,95%
FCTVA sur les dépenses réalisées en N-1	1 474 787 €	1 167 874 €	-306 913 €	-20,81%
Taxes d'aménagement	268 598 €	117 344 €	-151 254 €	-56,31%

Le **Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)** est une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements, destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la TVA qu'ils supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement.

Le FCTVA perçu en 2024, pour 1,2 M€, correspond à la TVA payée sur les dépenses d'équipement éligibles réalisées en 2023.

La **taxe d'aménagement (TA)** s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : constructions, reconstructions et agrandissements de bâtiments, aménagements et installations de toutes natures.

Son produit reste variable d'une année sur l'autre en fonction du marché de la construction.



L'année 2024 a été particulièrement défavorable pour cette taxe.

Les subventions et participations (chapitre 13) : 4 M€

La Ville a notamment perçu en 2024 :

- **le produit des amendes de police pour 210 K€,**
- **le fonds de concours accordé par la CARO pour financer des travaux d'accessibilité et de voirie pour 331 K€,**

De plus, les différents projets structurants de la Ville de Rochefort font l'objet de demande **de financements extérieurs**. Ainsi, en 2024, la Ville a perçu la somme de **3 420 K€**, concernant notamment les projets suivants :

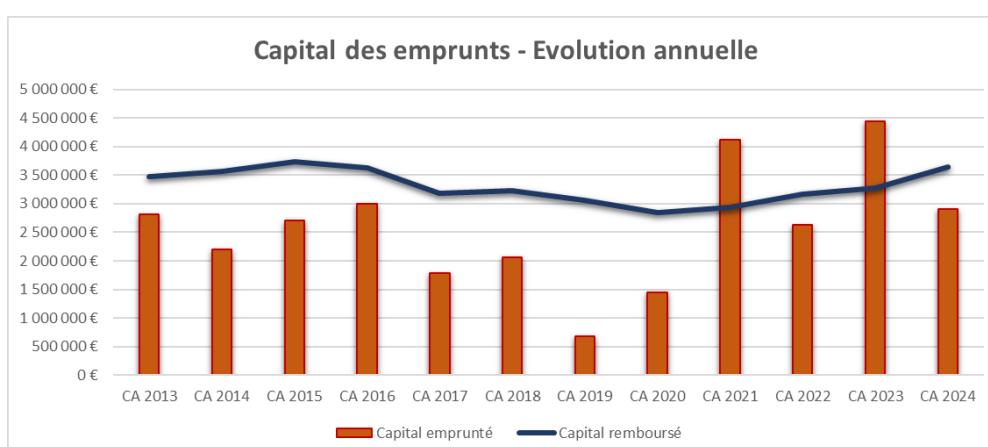
Projets financés	Montant reçu en 2024	Reports 2024/2025
Maison Pierre Loti (restauration et collections)	2 063 311 €	156 100 €
Maison de Santé Pluri Professionnelle	408 711 €	0 €
Ancien hôpital Saint Charles	263 286 €	0 €
Aménagements urbains et paysagers (quartier libération, bd Pouzet ...) et GIEP	205 436 €	54 130 €
Thermes Forages (HT)	140 000 €	152 154 €
Ecole Hériot et Guérineau	132 519 €	0 €
Acessibilité Palais des Congrès	100 534 €	0 €
Vestiaires et toit piscine	38 922 €	
Musée Hèbre (œuvres, panneaux photos)	35 933 €	0 €
Schéma directeur Immobilier	20 000 €	0 €
Sécurisation des écoles	9 983 €	0 €
Divers (Affiche Bruyas, gilets pare-balles ...)	900 €	0 €
Terrain de foot synthétique et vestiaire	0 €	1 065 763 €
Chaudières (salle aurore Musée Hèbre, espace nature, théâtre coupe d'or, maternelle Champain, Petit Marseille)	0 €	53 779 €
	3 419 535 €	1 481 926 €

Le financement par emprunt (chapitre 16) : 2,9 M€

La ville de Rochefort a engagé depuis 2014 une politique de désendettement d'investissement afin de se donner les moyens d'investir à nouveau.

Ainsi, il est constaté en 2024 un volume d'emprunts encaissés de 2,9 M€ pour le financement des projets d'investissement (16,1 M€) du budget principal de la Ville de Rochefort en complément des financements obtenus en 2023 (3,6 M€) et de l'autofinancement.

De plus, la Ville a remboursé 3,6 M€ en capital, soit une légère augmentation du remboursement du capital des emprunts souscrits en 2024 par rapport à 2023 (+348 K€).



BUDGET PRINCIPAL : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	CA 2023	CA 2024	EVOLUTION 2024 / 2023	
20 Immobilisations incorporelles	658 237 €	437 162 €	-221 075 €	-33,59%
204 Subventions d'équipement versées	127 106 €	98 858 €	-28 248 €	-22,22%
21 Immobilisations corporelles	6 609 869 €	5 858 972 €	-750 896 €	-11,36%
23 Immobilisations en cours	8 669 580 €	5 353 195 €	-3 316 385 €	-38,25%
Dépenses d'équipement	16 064 792 €	11 748 188 €	-4 316 604 €	-26,87%
001 Résultat d'investissement reporté	2 440 989 €	4 255 870 €	1 814 881 €	74,35%
10 Dotations, fonds divers et réserves	311 €	0 €	-311 €	-100,00%
13 Subventions d'investissement	47 100 €	0 €	-47 100 €	-100,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	3 280 527 €	3 642 367 €	361 840 €	11,03%
26 Participations et créances rattachées à partic.	300 €	0 €	-300 €	-100,00%
27 Autres immobilisations financières	0 €	2 504 €	2 504 €	100,00%
Dépenses réelles d'investissement	21 834 019 €	19 648 929 €	-2 185 090 €	-10,01%
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	408 172 €	547 409 €	139 236 €	34,11%
041 Opérations patrimoniales	642 893 €	53 002 €	-589 892 €	-91,76%
Total Dépenses	22 885 085 €	20 249 340 €	-2 635 745 €	-11,52%

En 2024, la Ville reste sur un niveau d'investissement très soutenu avec un taux de réalisation des dépenses d'équipement s'élevant à 84,82 % (y compris les restes à réaliser).

Les dépenses d'équipements mandatées s'élèvent à 11,7 M€ et les engagements restant à réaliser sur 2025 à 5,1 M€.

Elles se répartissent ainsi :

	Payé en 2024	Reports 2024/2025
Grands projets engagés		
Maison Pierre Loti	4 099 580 €	521 088 €
Site Hôpital St Charles	869 740 €	215 124 €
Forage « Edouard Angiboust » (AP forage 4)	652 400 €	309 937 €
Piscine Jean Langet	247 041 €	29 820 €
Autres	5 879 428 €	4 049 747 €
Aménagement urbain	1 981 029 €	1 560 541 €
Travaux de voiries	1 112 982 €	1 114 993 €
Gestion intégrée des eaux pluviales	64 948 €	0 €
Pistes cyclables	35 835 €	74 000 €
Boulevard Pouzet	654 793 €	188 773 €
Rue Grimaux	13 725 €	279 527 €
Avenue Rochambeau	97 489 €	428 048 €
Zone des fourriers	100 560 €	0 €
Autres travaux de voirie	145 631 €	144 646 €

	Payé en 2024	Reporté 2024/2025
Enveloppes annuelles entretien voiries trottoirs	309 318 €	108 209 €
Réfections des trottoirs	245 125 €	108 209 €
Mobilier urbain et aires de jeux	64 193 €	0 €
Eclairage public	169 502 €	139 053 €
Espaces verts – Nature en ville	231 049 €	174 467 €
Divers Travaux & matériels espaces verts	100 763 €	55 923 €
Espaces verts sur voiries	51 904 €	0 €
Propreté urbaine et gestion des déchets	78 382 €	118 545 €
Tirants du musoir	3 190 €	12 184 €
Divers autres équipements aménagements urbains	154 989 €	11 636 €
Enfance et affaires scolaires	708 051 €	155 577 €
Affaires scolaires	636 487 €	57 493 €
Groupe scolaire A. France	183 418 €	3 588 €
Groupe scolaire E. Herriot	231 344 €	20 518 €
Autres Groupes scolaires	91 031 €	0 €
Autres affaires scolaires (restauration, activités périscolaires ...)	130 694 €	33 388 €
Halte-Garderie	65 186 €	88 014 €
Petite enfance	6 379 €	10 069 €
Travaux dans les bâtiments communaux	836 171 €	647 010 €
Travaux mises aux normes	63 568 €	38 194 €
Travaux isolation et relamping	71 609 €	15 299 €
Equipements sportifs	9 740 €	12 546 €
Equipements culturels	0 €	14 821 €
Bâtiments loués ou mis à disposition	59 979 €	61 553 €
Bâtiments cultuels	38 173 €	21 032 €
Sanisettes	1 343 €	19 419 €
Remparts de la Vieille forme	90 628 €	0 €
Divers travaux bâtiments	501 130 €	464 146 €
Thermes	283 319 €	562 089 €
Forages actuels	283 319 €	562 089 €
Administration générale	89 058 €	30 383 €
Cimetière	10 399 €	26 000 €
Marché couvert	56 930 €	2 655 €
Archives	16 251 €	1 142 €
Equipements et mobiliers divers	5 478 €	586 €
Jeunesse, équipements de loisirs, tourisme	101 620 €	97 243 €
Centre social petit Marseille	55 748 €	82 856 €
Stade rouge	14 010 €	0 €
Local jeunes Herriot	708 €	8 899 €
Local jeunes Gélinerie	6 794 €	406 €
Centre de loisirs ex Pergaud	17 820 €	4 302 €
Divers	6 540 €	780 €
Urbanisme	232 808 €	49 093 €
Acquisition terrains rue de l'aviation	87 828 €	5 500 €
Conseil en architecture	25 479 €	3 420 €
OPAH RU - Fonds concours	46 839 €	0 €
Divers	72 662 €	40 173 €

	Payé en 2024	Reports 2024/2025
Systèmes informatiques et numériques	161 549 €	52 594 €
Finances - mutualisation et divers	117 592 €	529 068 €
Fonds de concours Arsenal 5ème tranche	0 €	500 000 €
Autres dépenses	117 592 €	29 068 €
Citoyenneté	95 245 €	88 977 €
Enveloppe travaux de proximité	92 619 €	88 977 €
Divers	2 625 €	0 €
Culture	248 544 €	98 960 €
Musée Hèbre St Clément	134 164 €	26 864 €
<i>Achats et restauration d'œuvres d'art</i>	<i>18 938 €</i>	<i>0 €</i>
<i>Divers équipements</i>	<i>115 226 €</i>	<i>26 864 €</i>
Centre international de la mer - subvention d'investissement	20 000 €	20 000 €
Théâtre de la coupe d'Or	84 464 €	16 329 €
Anaman - subvention d'équipement	7 000 €	0 €
Affaires culturelles - divers équipements	2 916 €	35 766 €
Sport	808 081 €	102 248 €
Gymnase Denfert-Rochereau	0 €	11 568 €
Padel	23 486 €	0 €
Pôle footballistique	613 547 €	19 259 €
Bâtiment associatif Ferronerie	30 078 €	0 €
Complexe Sportif Polygone	82 397 €	30 423 €
Piscine Jean Langet	26 017 €	4 307 €
Divers	32 556 €	36 691 €
Garage	179 518 €	44 118 €
Prévention sécurité	36 843 €	31 847 €
Total général	11 748 188 €	5 125 715 €

BUDGET PRINCIPAL : LE RESULTAT GLOBAL

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		3 165 964,65 €
Résultat de l'exercice		5 648 685,03 €
= Résultat à affecter		8 814 649,68 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		-4 255 869,83 €
Résultat de l'exercice		2 919 189,73 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-1 336 680,10 €
Solde des restes à réaliser		-3 643 789,29 €
= Besoin de financement		-4 980 469,39 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	-4 980 469,39 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	3 834 180,29 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-253 283,82 €
RESULTAT GLOBAL 2024		3 580 896,47 €

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 est en baisse de 546 K€ par rapport à 2023.

Le besoin de financement de la section d'investissement diminue en 2024 de 1 214 K€ en raison d'un volume de dépenses engagées (mandats + reports) moins important qu'en 2023.

Le solde des restes à réaliser de fonctionnement diminue de 453 K€ en 2024.

Au regard de ces éléments, **le résultat global s'améliore de 1 121 K€**.

LE BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE

Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 2023	
011	Charges à caractère général	322 504 €	351 704 €	29 200 €	9,05%
012	Frais de personnel et charges assimilées	268 835 €	287 303 €	18 468 €	6,87%
65	Autres charges de gestion courante	1 €	33 902 €	33 901 €	3390113,00%
66	Charges financières	7 697 €	6 445 €	-1 252 €	-16,26%
67	Charges exceptionnelles	367 €	1 484 €	1 117 €	304,43%
68	Dotations aux provisions	21 234 €	21 512 €	278 €	1,31%
042	Operations d'ordre de transfert entre section	146 037 €	143 832 €	-2 205 €	-1,51%
Total Dépenses		766 675 €	846 183 €	79 508 €	10,37%
002	Résultat de fonctionnement reporté	106 438 €	172 210 €	65 772 €	61,79%
013	Atténuations de charges	2 645 €	3 904 €	1 259 €	47,59%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	752 400 €	772 216 €	19 816 €	2,63%
75	Autres produits de gestion courante	16 €	1 375 €	1 359 €	8494,31%
77	Produits exceptionnels	7 254 €	1 386 €	-5 868 €	-80,89%
78	Reprise sur provisions	48 869 €	21 234 €	-27 635 €	-56,55%
042	Operations d'ordre de transfert entre section	21 264 €	15 453 €	-5 811 €	-27,33%
Total Recettes		938 886 €	987 778 €	48 892 €	5,21%
Solde Fonctionnement		172 210 €	141 596 €	-30 615 €	

Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 2023	
040	Operations d'ordre de transfert entre section	21 264 €	15 453 €	-5 811 €	-27,33%
16	Emprunts et dettes assimilées	40 916 €	42 049 €	1 133 €	2,77%
20	Immobilisations incorporelles	0 €	4 900 €	4 900 €	100,00%
21	Immobilisations corporelles	19 448 €	34 798 €	15 350 €	78,93%
Total Dépenses		81 628 €	97 200 €	15 572 €	19,08%
001	Résultat d'investissement reporté	167 489 €	231 899 €	64 410 €	38,46%
13	Subventions d'investissement	0 €	55 246 €	55 246 €	100,00%
040	Operations d'ordre de transfert entre section	146 037 €	143 832 €	-2 205 €	-1,51%
Total Recettes		313 526 €	430 976 €	117 450 €	37,46%
Solde Investissement		231 898 €	333 777 €	101 879 €	

Les principaux éléments financiers à retenir sur 2024 sont les suivants :

- Les **redevances portuaires** sont en hausse (+1,3%) et atteignent 771 K€ grâce aux revalorisations tarifaires et à un meilleur recouvrement des factures.
- Pour répondre aux problèmes récurrents d'envasement du Port, un **dragage** a été réalisé par le Département pour un montant de 91 K€.
- Les **charges de personnel** sont en hausse (+6.87%) et atteignent 287 K€. Cette augmentation est principalement liée aux mesures gouvernementales.
- Afin de réduire l'impact lié aux **impayés** sur les redevances portuaires, des provisions ont été constituées pour 22 K€ en 2024.

L'autofinancement de 119 K€ suffit pour financer le **remboursement en capital de la dette** de 42 K€ et permet de financer les investissements réalisés. Ainsi, aucun emprunt n'a été nécessaire en 2024.

Les principales dépenses d'équipement réalisées s'élèvent à 40 K€ en 2024 et 334 K€ ont été engagées et reportés sur 2025 :

- Fourniture et pose de bornes connectées pour 294 K€

Ces travaux permettront de facturer les plaisanciers pour leur consommation réelle d'énergie et faisant de Rochefort un des 1ers ports atlantiques équipés de ce type de bornes.

- Nouveau moteur pour la potence pour 35 K€

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		172 209,97 €
Résultat de l'exercice		-30 614,34 €
= Résultat à affecter		141 595,63 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		231 898,51 €
Résultat de l'exercice		101 878,23 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	333 776,74 €
Solde des restes à réaliser		-285 387,63 €
= Capacité de financement		48 389,11 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	141 595,63 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-19 540,33 €
RESULTAT GLOBAL 2024		170 444,41 €

La gestion 2024 présente un résultat déficitaire de 31 K€. Néanmoins, le résultat cumulé de fonctionnement reste positif fin 2024 grâce notamment à la gestion excédentaire des années antérieures.

Pour ne pas dégrader la situation, il est important de faire le nécessaire pour retrouver une gestion saine à l'avenir.

Les dépenses d'investissement (mandats + reports) liées au marché des bornes connectés font naturellement baisser le résultat global du budget.

LE BUDGET ANNEXE CAMPING

Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 2023	
011	Charges à caractère général	179 365 €	174 249 €	-5 116 €	-2,85%
012	Frais de personnel et charges assimilées	243 095 €	284 086 €	40 991 €	16,86%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	108 184 €	133 376 €	25 192 €	23,29%
65	Autres charges de gestion courante	3 €	1 190 €	1 187 €	39558,67%
66	Charges financières	4 286 €	3 426 €	-860 €	-20,08%
67	Charges exceptionnelles	954 €	1 009 €	55 €	5,76%
68	Dotations aux provisions	1 466 €	1 246 €	-220 €	-15,01%
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	6 856 €	27 232 €	20 376 €	297,20%
Total Dépenses		544 209 €	625 813 €	81 604 €	15,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	134 711 €	193 481 €	58 770 €	43,63%
013	Atténuations de charges	13 889 €	7 605 €	-6 284 €	-45,24%
042	Operations d'ordre de transfert entre section	5 243 €	5 225 €	-18 €	-0,34%
70	Produits des services, du domaine et ventes	564 363 €	624 064 €	59 701 €	10,58%
75	Autres produits de gestion courante	30 314 €	32 586 €	2 272 €	7,49%
77	Produits exceptionnels	6 358 €	17 387 €	11 029 €	173,47%
78	Reprise sur provisions	1 272 €	1 466 €	194 €	15,25%
Total Recettes		756 150 €	881 814 €	125 664 €	16,62%
Solde Fonctionnement		211 941 €	256 000 €	44 059 €	

Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 2023	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	5 243 €	5 225 €	-18 €	-0,34%
16	Emprunts et dettes assimilées	40 565 €	27 192 €	-13 373 €	-32,97%
20	Immobilisations incorporelles	0 €	1 253 €		
21	Immobilisations corporelles	90 687 €	106 790 €	16 103 €	17,76%
Total Dépenses		136 495 €	140 459 €	3 964 €	2,90%
001	Résultat d'investissement reporté	58 802 €	56 936 €	-1 866 €	-3,17%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	108 184 €	133 376 €	25 192 €	23,29%
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 446 €	18 461 €	-7 985 €	-30,19%
Total Recettes		193 432 €	208 773 €	15 341 €	7,93%
Solde Investissement		56 937 €	68 314 €	11 377 €	

Pour 2024, les principaux éléments financiers à retenir sont les suivants :

- Les redevances du camping poursuivent leur augmentation pour la 5ème année consécutive (+9%). 55% des campeurs sont des curistes, 45% des touristes. 4 684 séjours ont été enregistrés et 47 798 nuitées.
- En 2024, le camping a développé son offre de service sur place : locations de vélos, vente directe de pain et de viennoiseries, restauration (Food trucks) et activités sportives (yoga, marche active, sorties avec LPO).

- Les charges à caractère général diminuent par rapport à 2024 (-2.85%), notamment en raison de la baisse des dépenses d'énergie.
- Suite aux bons résultats de 2023, le Camping a été imposable à l'Impôt sur les Sociétés (27 K€, contre 7 K€ en 2023).
- L'autofinancement de 128 K€ assure le remboursement en capital de la dette de 27 K€ et permet de financer les investissements réalisés. Ainsi, aucun emprunt n'a été nécessaire en 2024.
- Les dépenses d'équipement réalisées en 2024 (108 K€) et les dépenses engagées et reportées sur 2025 (53 K€) concernent essentiellement l'acquisition de 2 mobil homes avec terrasse

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		193 480,58 €
Résultat de l'exercice		62 519,61 €
= Résultat à affecter		256 000,19 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		56 935,76 €
Résultat de l'exercice		11 377,87 €
= Résultat cumulé à reporter	R 001	68 313,63 €
Solde des restes à réaliser		-57 867,80 €
= Capacité de financement		10 445,83 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	256 000,19 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-10 281,70 €
RESULTAT GLOBAL 2024		256 164,32 €

Le résultat global 2024 est en hausse pour la deuxième année consécutive de + 67K€ par rapport à 2023.

L'attractivité du Camping Municipal et ses recettes dynamiques expliquent ce résultat.

Cette hausse a néanmoins pour effet collatéral une hausse de l'Impôt sur les Sociétés, qui s'établira à 30 K€ en 2025 (sur les résultats 2024)

LE BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 2023	
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 700 €	0 €	-1 700 €	-100,00%
011	Charges à caractère général	98 559 €	167 666 €	69 107 €	70,12%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	121 504 €	120 460 €	-1 044 €	-0,86%
65	Autres charges de gestion courante	1 €	1 €	-0 €	-49,00%
66	Charges financières	8 537 €	9 008 €	471 €	5,52%
67	Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0,00%
68	Dotations aux provisions	15 788 €	15 000 €	-788 €	-4,99%
Total Dépenses		246 089 €	312 134 €	66 045 €	26,84%
002	Résultat de fonctionnement reporté	0 €	31 288 €	31 288 €	100,00%
042	Operations d'ordre de transfert entre section	61 451 €	61 451 €	0 €	0,00%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	215 667 €	228 866 €	13 199 €	6,12%
75	Autres produits de gestion courante	0 €	0 €	0 €	0,00%
78	Reprise sur provisions	258 €	788 €	530 €	205,43%
Total Recettes		277 376 €	291 106 €	13 730 €	4,95%
Solde Fonctionnement		277 376 €	259 818 €	-17 558 €	

Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 2023	
001	Résultat d'investissement reporté	58 206 €	211 270 €	153 064 €	262,97%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	61 451 €	61 451 €	0 €	0,00%
041	Opérations patrimoniales	4 800 €	17 190 €	12 390 €	258,13%
16	Emprunts et dettes assimilées	61 415 €	70 968 €	9 553 €	15,56%
20	Immobilisations incorporelles	12 013 €	56 157 €	44 144 €	367,47%
21	Immobilisations corporelles	20 917 €	397 899 €	376 982 €	1802,28%
Total Dépenses		218 802 €	814 936 €	596 134 €	272,45%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	121 504 €	120 460 €	-1 044 €	-0,86%
041	Opérations patrimoniales	4 800 €	17 190 €	12 390 €	258,13%
13	Subventions d'investissement	0 €	21 963 €	21 963 €	100,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	277 038 €	380 000 €	102 962 €	37,17%
21	Immobilisations corporelles	26 730 €	331 444 €	304 714 €	1139,97%
Total Recettes		430 072 €	871 056 €	440 984 €	102,54%
Solde Investissement		211 270 €	56 120 €	-155 150 €	

Les principaux éléments financiers à retenir pour 2024 sont les suivants :

- La **vente de chaleur** est en hausse par rapport à 2023 (+6.12%).
- Les **dépenses de fonctionnement** concernent principalement le paiement pour le contrat d'exploitation du réseau (161K€) et l'entretien (5 K€).
- Une **dotation aux provisions** (15 K€) est comptabilisée tous les ans, depuis 2019, afin de financer de futures réparations de la chaudière.

- Les dépenses d'équipement réalisées à hauteur de 454 K€ concernent principalement les travaux d'extension du réseau de chaleur pour Airbus (374 K€), l'achat d'une pompe de circulation In Line (19 K€) et la reprise des chaudières (25 K).
- Les dépenses engagées et reportées sur 2025 (322 K€) concernent essentiellement la fin des travaux pour Airbus (283 K€) et l'extension du Technopole (34 K€)

Un emprunt de 380 K€ a été contracté pour financer ces travaux et anticiper l'extension de réseau à réaliser en 2024.

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		31 288,16
Résultat de l'exercice		-21 028,74
= Résultat à affecter		10 259,42
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		211 269,51
Résultat de l'exercice		267 389,48
= Résultat cumulé à reporter	R 001	478 658,99
Solde des restes à réaliser		-304 162,83
= Capacité de financement		174 496,16
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	0,00
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	10 259,42
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-1 792,00
RESULTAT GLOBAL 2024		182 963,58

Le résultat 2024 reste stable (+22 K€) puisque les redevances sont calculées au plus juste pour financer les charges du réseau de chaleur.

L'excédent d'investissement constaté est dû à un emprunt contracté fin 2024 pour financer les travaux d'extension du réseau qui ont commencé en 2024 mais qui ne se terminent que début 2025.

LE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Ce budget annexe est dédié aux dépenses d'installations de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments ou équipements municipaux. Réinjectée sur le réseau électrique, cette production vertueuse et locale permet de faire des économies. Actuellement, 11 bâtiments communaux sont concernés : les écoles Saint Exupéry, Guérineau, Herriot, Libération, Pergaud et Galissonnière, la Maison de l'Enfance, le Centre Technique Municipal, les serres municipales, le Padel et le bâtiment Europe.

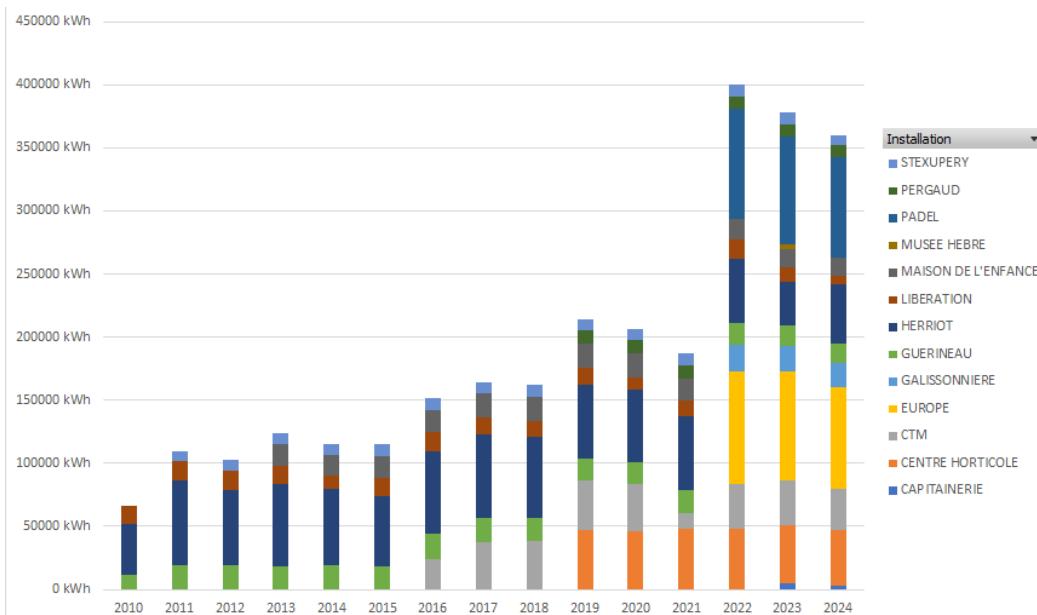
Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 2023	
011	Charges à caractère général	2 938 €	7 065 €	4 127	140,46%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	66 898 €	68 229 €	1 331	1,99%
65	Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	0	0,00%
66	Charges financières	6 366 €	4 844 €	-1 522	-23,90%
67	Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0	0,00%
68	Dotations aux provisions	0 €	0 €	0	0,00%
Total Dépenses		76 203 €	80 138 €	3 935	5,16%
002	Résultat de fonctionnement reporté	77 583 €	123 005 €	45 422	58,55%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	24 617 €	24 617 €	0	0,00%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 393 €	95 420 €	27	0,03%
75	Autres produits de gestion courante	0 €	237 €	237	100,00%
77	Produits exceptionnels	985 €	0 €	-985	-100,00%
78	Reprise sur provisions	629 €	0 €	-629	-100,00%
Total Recettes		199 208 €	243 279 €	44 072	22,12%
Solde Fonctionnement		123 005 €	163 141 €	48 007	

Chapitre		CA 2023	CA 2024	Evolution 2024 / 2023	
001	Résultat d'investissement reporté	3 682 €	0 €	-3 682 €	-100,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	24 617 €	24 617 €	0 €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	51 901 €	53 021 €	1 120 €	2,16%
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0,00%
21	Immobilisations corporelles	1 330 €	4 081 €	2 751 €	206,86%
Total Dépenses		81 530 €	81 719 €	189 €	0,23%
001	Résultat d'investissement reporté	0 €	1 181 €	1 181 €	#DIV/0!
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	66 898 €	68 229 €	1 331 €	1,99%
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0 €	0 €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	15 813 €	0 €	-15 813 €	-100,00%
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €	0,00%
Total Recettes		82 711 €	68 229 €	-14 482 €	-17,51%
Solde Investissement		1 181 €	-13 491 €	-14 672 €	

Les principaux éléments financiers réalisés en 2024 sont les suivants :

- La vente d'énergie représente 95 K€ pour 2024, en stabilité par rapport à 2023.
- Le remboursement en capital de la dette est de 53 K€. Pas de nouvel emprunt contracté en 2025.
- Des dépenses d'équipements ont été réalisées à hauteur de 4 K€ sur les structures photovoltaïques (installation comptage, coupure pompiers ...)

La courbe de production pour la Ville de Rochefort s'établit comme suit :



La production est largement impactée par la météo, ainsi :

- ▶ 2022 fut une année exceptionnelle en ce qui concerne l'ensoleillement, ce qui explique le pic de production
- ▶ 2023 fut une année "normale"
- ▶ 2024, particulièrement pluvieuse, explique la baisse par rapport à 2023

Certaines pannes ont également contribué à des écarts de production.

Le résultat 2024 et son affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		
FONCTIONNEMENT		
Résultat antérieur reporté		123 005,02 €
Résultat de l'exercice		40 136,43 €
= Résultat à affecter		163 141,45 €
INVESTISSEMENT		
Résultat antérieur reporté		1 181,42 €
Résultat de l'exercice		-13 490,75 €
= Résultat cumulé à reporter	D 001	-12 309,33 €
Solde des restes à réaliser		-6 373,34 €
= Capacité de financement		-18 682,67 €
AFFECTATION		
Couverture du besoin de financement	R 1068	18 682,67 €
Excédent de fonctionnement restant à reporter	R 002	144 458,78 €
Solde des restes à réaliser de fonctionnement		-91,23 €
RESULTAT GLOBAL 2024		
		144 367,55 €

C'est un budget globalement excédentaire puisque les emprunts liés aux premières installations commencent à être totalement remboursés. L'excédent cumulé permet d'autofinancer de nouvelles installations.